

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BOBET Myriam, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, DURY Lionel, JEANNEAUX Jean-Claude, LOGRE Jean-Louis, PEGUILLET Laurence, ROBERT Jean-Marie et THIÉBAUT Pierre.

ABSENTS EXCUSES : BAILLY Sylvain (pouvoir à JEANNEAUX Jean-Claude), BOGNON Céline (pouvoir à BOBET Myriam), BOISSON Isabelle (pouvoir à THIÉBAUT Pierre), LAPORTE Jocelyne (pouvoir à CLAVIER Dominique).

ABSENTE : POULEAU Valérie.

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- de renouveler le contrat de Mme Barbara GRZYWACZ pour une année et pour 13 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} octobre 2018 et jusqu'au 30 septembre 2019.
- de fixer pour l'année 2018 l'indemnité de gardiennage de l'église communale à 479,86 € pour le gardien qui réside dans la commune, conformément à la circulaire NOR/IOC/D/1033981C du 04/01/2011.
- de fixer le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public ENEDIS à 203 € pour 2018.
- d'approuver le rapport définitif de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées du 18 juin 2018 et de valider les montants des attributions de compensations définitives détaillés dans le rapport.
- de valider la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
020 : Dépenses imprévues d'investissement	6 000 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues d'investissement	6 000 €	
DI : 21578 : Autre matériel et outillage		6 000 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		6 000 €

- de donner son accord pour adhérer au service mutualisé du SIDEC du Jura qui propose un accompagnement technique pour permettre à la commune de respecter le règlement général sur la protection des données par la désignation d'un officier de protection des données au sein du Service information du SIDEC.
- de valider la prise en charge par la commune du goudronnage des trottoirs jusqu'en limite de propriétés afin d'harmoniser les travaux.
- de valider la proposition n°1 de l'entreprise AMC mettant en place une aire de jeux aux abords de la salle polyvalente avec des jeux pour petits et grands au tarif de 41 481.79 €.
- de demander au gouvernement de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du bâtiment et de ne pas y apporter de substantielles modifications.
- de créer un profil acheteur sur une plateforme agréée dans le cadre de la démarche de dématérialisation des marchés publics et de faire l'acquisition d'un certificat de signature de type RGS.
- de nommer le chemin nouvellement goudronné « le chemin de traverse » et de le comptabiliser au sein du tableau de voirie de la commune : soit 361.5 mètres supplémentaires pour un total de chemins et de voies communales sur le territoire de Longwy sur le Doubs de 14 782 mètres.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 20h15.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT